

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance du 21 Décembre 2020

Présents : Lelaurin Francis, Labarrère Alain, Conte-Daban Alain, Lagarde Christian, Gomez Francis, Lafaurie Daniel, Mendes Joao, Da Silva Adrien, Beler Joël.

Absents excusés : Romo Véronique, Arnaud Marilyne

1. CLASSEMENT COURS D'EAU

Le département des hautes Pyrénées a souhaité faire une consultation des conseils municipaux pour le recueil d'éléments de caractérisation des cours d'eau en retenant 3 critères.

- Le caractère naturel du tracé du lit
- Le type d'alimentation
- L'importance du débit

Pour la commune, nous devons nous positionner pour la Luzerte.

Après débat, la Luzerte est classée cours d'eau à l'unanimité des présents.

Le département a envoyé une convention concernant les travaux sur les routes départementales à l'intérieur des communes. Considérant le manque de transparence sur ce dossier, le conseil décide de ne pas signer cette convention.

2. REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Depuis 2020, les communes sont soumises au même régime que les particuliers. Nous payons donc à chaque sortie de bac. Nous avons deux bacs pour le foyer. Nous avons rendu le grand bac de 700l.

Ce changement nous oblige à repenser le coût de la location du foyer. Après avoir débattu, il en résulte une augmentation de 20€ sur la location de base (coût du bac). Ainsi, elle passe de 50€ à 70€. Le forfait chauffage ne change pas. Il est toujours de 30€.

La décision est applicable dès 1^{er} janvier 2021.

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité des présents.

3. VENTE TERRAIN COMMUNAL

La vente du terrain communal situé au Soum du Bois est effective pour un montant de 25100€.

4. SDE PROGRAMME 2021

Au carrefour de la route de Vic et du chemin Peyramale, nous avons décidé d'enfouir les réseaux électriques et télécoms. Une étude et un devis vont être demandés au SDE. Une première estimation a été faite à 13000 €.

5. F.A.R. 2021

Une demande de subvention sur le FAR 2021 va être sollicitée pour ces travaux d'enfouissement.

6. AMENDE DE POLICE

La commune a reçue 1126€ des amendes de police. Cela a payé une partie du remplacement des panneaux de signalisation (cout global 1877€).

7. DONATION ASSOCIATION J.T.L DE TARASTEIX

L'association junior Tarasteix Loisirs est dissoute. Elle a fait don de sa trésorerie à la commune de Tarasteix. Ces fonds ont servi à la réalisation du terrain de pétanque.

8. POINTS FINANCES (DECISIONS MODIFICATIVES)

Comme chaque année, des mouvements d'écriture ont lieu pour équilibrer des comptes. Le conseil municipal a voté pour à l'unanimité des présents.

9. DESIGNATION MEMBRE CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

Francis Lelaurin étant candidat, il est désigné à l'unanimité des présents.

10. DELIBERATION ENGAGEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET2021

Comme chaque année et avant l'élaboration du budget d'investissement, il est nécessaire de délibérer pour pouvoir engager des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des dépenses inscrites au budget de l'année précédente.

Le conseil municipal a voté pour à l'unanimité des présents.

11. REMPLACEMENT PHOTOCOPIEUR

Il doit être changé. Le devis présenté par la société SEB est accepté par l'ensemble des présents.

12. FIBRE OPTIQUE

Une réunion de présentation avec Monsieur Pélieu, Président du Conseil Départemental et autres responsables politiques aura lieu le 13 janvier à 15h au foyer de Tarasteix.

Les élus des communes de Tarasteix, Oroix, Séron sont conviés.

La fibre, entre Andrest et le Nœud de raccordement de Tarasteix sera en service à la fin du 1^{er} trimestre 2021.

Vu pour être affiché le 19/01/2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Tarasteix le 19/01/2021
(Sceau de la mairie)

Le Maire
Francis Lelaurin